

ATTENTION

Dans le cadre du mouvement déconcentré, votre dossier sera examiné par un groupe de travail académique chargé de vérifier la conformité de vos vœux et de votre barème.

Ce groupe de travail siège au Rectorat de votre Académie d'affectation actuelle.

Pour toute réclamation concernant votre barème, vous devez donc vous adresser au Rectorat (par écrit).

Vous devrez prendre contact avec les élus paritaires académiques de la CGT Educ'action pour qu'ils puissent défendre votre dossier.

Les élus paritaires nationaux, quant à eux, prendront le relais pour traiter votre dossier dans le cadre du mouvement inter-académique.

Ils vous préviendront du résultat de la CAPN vous concernant.

SITUATION ADMINISTRATIVE

(1) Position :

Activité Congé Formation Congé longue maladie
Service Nationale Congé maternité CNED
Stage de Reconversion Congé parental Disponibilité
Détachement (*) Congé longue durée Etab. Post-Cure
Autre (*) (*) Préciser :

(2) Si fonctionnaire titulaire hors Éducation nationale :

préciser ministère, corps ou service :
académie d'exercice :

(3) Service dans l'Éducation nationale :

TITULAIRE : Date de titularisation :

Ancienneté dans l'affectation définitive (y compris 2009/2010) : Échelon au 30.08.09 (promotion)

STAGIAIRE : Échelon au 01.09.09 (reclassement) :

SITUATION de FAMILLE au 1^{er} SEPTEMBRE 2009

(1) Situation :

Célibataire Marié -e- ou pacsé-e- Concubinage avec enfant(s)

(2) Nombre d'enfant(s) à charge de moins de 20 ans au 01.09.10 :

Enfant à naître : *certificat de grossesse ou attestation de reconnaissance anticipée au 01.01.10*

(3) Coordonnées de votre conjoint-e- :

Nom : Prénom :

Nom de Naissance :

Adresse (*si différente de la vôtre*) :

Code postal : Commune :

Profession : En activité : OUI NON

Stagiaire E.N Stagiaire Fonction Publique

ANNÉE(S) de SEPARATION au 1^{er} SEPTEMBRE 2010 (6 mois de séparation par an minimum à justifier auprès de l'administration)

Année	Votre académie d'exercice	Académie d'installation du conjoint
2009-2010		
2008-2009		
2007-2008		

Dans quel cadre faites-vous votre demande :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Convenance personnelle | <input type="checkbox"/> Voeu préférentiel |
| <input type="checkbox"/> Rapprochement de conjoints | <input type="checkbox"/> Mutation simultanée |
| <input type="checkbox"/> Garde conjointe ou alternée | <input type="checkbox"/> Réintégration |
| <input type="checkbox"/> Au titre du handicap (candidat, conjoint ou enfant) | |

■ VOS VOEUX et VOS BARÈMES

Nombre de voeux maximum : ↗ Mouvement INTER-ACADEMIQUE : 31
↘ Mouvement SPECIFIQUE : 15

RANG	ACADÉMIE	BARÈME		RANG	ACADÉMIE	BARÈME	
			Elu CAPA	16			Elu CAPA
1				17			
2				18			
3				19			
4				20			
5				21			
6				22			
7				23			
8				24			
9				25			
10				26			
11				27			
12				28			
13				29			
14				30			
15				31			

Si vous avez demandé à participer au mouvement sur les Postes Spécifiques suivants, précisez le type de poste :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Classes Préparatoires Grandes Écoles | <input type="checkbox"/> Arts appliqués |
| <input type="checkbox"/> Classes de BTS (suivant spécialités) | <input type="checkbox"/> Directeur CIO |
| <input type="checkbox"/> Sections Théâtre / Audiovisuel avec complément de service (réservées aux titulaires) | <input type="checkbox"/> Sections Internationales |
| <input type="checkbox"/> PLP requérant des compétences particulières | <input type="checkbox"/> PLP Dessin d'Art Appliqué aux métiers |
| <input type="checkbox"/> Chef des travaux | |

CADRE RESERVÉ aux ÉLUS CAPA

Barèmes retenus par la CAPA

Voeu(x) n°

Voeu(x) n°

Voeu(x) n°

Remarques :

■ CALCUL de votre BARÈME

Je souhaite adhérer

Je ne suis pas adhérent-e-

Je suis déjà adhérent-e-

	Nb. de points	(observations)	Votre Calcul	Elu CAPA
A - Ancienneté de service				
Echelon au 31.08.2009 par promotion	7 Pts / échelon			
Echelon au 01.09.2009 par reclassement	7 Pts / échelon			
Hors-Classe	7 Pts / échelon+ forfait 49 Pts			
Classe exceptionnelle	7 Pts / échelon+ forfait 77 Pts	(maximum 98 Pts)		
B - Ancienneté dans le poste				
Par année	10 Pts			
Par tranche de quatre ans en plus	25 Pts			
Service National (<i>voir BO</i>) en plus	10 Pts			
Stagiaire en situation	10 Pts			
C - Affectation à caractère prioritaire justifiant une valorisation (APV) (ZEP, établissement plan violence, sensible, isolé : affectations transformées en APV)				
C-1 Si votre affectation actuelle relève du dispositif APV :				
pour 5 ans	300 Pts			
pour 8 ans	400 Pts			
C-2 Si votre affectation actuelle sort du dispositif APV ou mesure de carte scolaire d'un poste APV et si vous souhaitez muter, pour ce mouvement :				
pour 1 an	60 Pts			
pour 2 ans	120 Pts			
pour 3 ans	180 Pts			
pour 4 ans	240 Pts			
pour 5 à 6 ans	300 Pts			
pour 7 ans	350 Pts			
pour 8 ans et plus	400 Pts			
D - Situation individuelle				
D-1 Stagiaires sortant IUFM juin 2010 et ex-stagiaires 2007/2008 et 2008/2009				
Bonification sur demande (sera perdue si extension)	50 Pts	(seulement sur le 1 ^{er} vœu, valable 1 fois en 3 ans)		
D-1bis Stagiaires demandant leur académie de stage	0,1 Pt			
D-2 Stagiaires précédemment titulaires d'un autre corps ou personnels sollicitant la réintégration	1 000 Pts	(hors enseignement) (sur l'ancienne académie)		
D-3 Stagiaires en situation reclassés au 01.09.2009				
Stagiaires en situation				
Bonification 1 ^{er} et 2 ^{ème} échelons	50 Pts			
Bonification 3 ^{ème} échelon	80 Pts			
Bonification 4 ^{ème} échelon et plus	100 Pts			
D-3bis Stagiaires conseillers d'orientation psychologues				
Pour 2 ans	50 Pts			
Par année supplémentaire	10 Pts	(maximum 100 Pts)		
D-4 Voeu préférentiel (incompatible avec bonification familiale)				
Bonification	20 Pts/an	(à partir de la 2 ^e année et si au 1 ^{er} rang)		
D-5 Voeu portant sur les DOM (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion)				
Bonification pour les agents originaires ou dont le conjoint ou un ascendant direct sont originaires	1 000 Pts			
D-5bis Voeu portant sur Mayotte (voeu 1)				
pouvant justifier du CIMM	600 Pts			
D-6 Voeu unique sur la Corse				
1 ^{ère} demande 2004	600 Pts			
2 ^e demande consécutive	800 Pts			
3 ^e demande consécutive	1 000 Pts			
Stagiaire en situation en Corse reclassé au 4 ^e échelon (MAGE ou contractuel)	800 Pts	(applicable seulement aux stagiaires corses)		
D-7 Sportif de haut niveau				
Bonification par année d'ATP	50 Pts	(maximum 4 ans)		
D-8 Personnel reconnu handicapé ou ayant un enfant en situation médicale grave				
Bonification	1000 Pts	(au vu du dossier)		
E - Situation familiale ou civile				
E-1 Rapprochement de conjoint (RC)				
	150,2 Pts			
E-1bis Année(s) de séparation (pour les titulaires)				
		(appréciée au 01.09.09)		
1 an	50 Pts			
2 ans	275 Pts			
3 ans et plus	400 Pts			
E-1ter Enfant à charge de moins de 20 ans au 01.09.10				
Par enfant	75 Pts	(voir BO) (uniquement en RC)		
E-2 Mutation simultanée				
2 titulaires ou 2 stagiaires conjoints	80 Pts (forfaitaire)			
E-3 Résidence de l'enfant (de - de 18 ans)				
Bonification (forfaitaire)	80 Pts			
Nombre de pièces justificatives	<input type="text"/>	Total		

☛ Vous devez impérativement les adresser à l'administration de votre académie d'affectation actuelle, en y joignant la confirmation de demande. Adressez-en un double complet aux élus paritaires académiques.